21 juin 2019 -10:56

Ordre du jour du Conseil des ministres électronique du 21 juin 2019

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes
- Prolongement du mandat de l'administrateur général adjoint de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage
- Marché public pour le livraison de gaz naturel pour la Défense
- Accord de coopération d'exécution complémentaire concernant le financement des projets ferroviaires stratégiques en Région wallonne
- Accord de coopération avec la Région wallonne concernant le projet ferroviaire prioritaire régional "Athus-Mont-Saint-Martin"
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
https://chancellerie.belgium.be

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be

.be

© 2020 - news.belgium.be